Démarche : Demande de prêt combustible - Caf de la Somme

Organisme : Pôle familles

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Vous avez des difficultés à acheter du combustible pour vous chauffer, vous avez besoin d'une aide pour financer l'achat de fioul, bois ou granulés bois, charbon, gaz ou pétrole. La Caf de la Somme peut vous accorder un prêt combustible " à taux 0 "

Vous pouvez en bénéficier :

- ·Si vous êtes allocataire à la Caf de la Somme avec un enfant à charge de moins de 20 ans
- •un quotient familial égal ou de moins de 900 euros
- ·Vous êtes bénéficiaire d'une prestation Caf
- •Vous n'êtes pas engagés dans une procédure de surendettement. En cas de surendettement, il y aura examen de la

demande par un travailleur social Caf.
Votre identité
Votre numéro allocataire
Né(e) le
Nom et Prénom du Conjoint(e), concubin(e), pacsé(e)
Né(e) le
Adresse complète
Votre email

Demande de prêt combustible - Caf de la Somme
Votre numéro de téléphone
Pour l'achat Vous pouvez acheter 2 articles similaires. Par exemple : deux ordinateurs pour vos deux enfants scolarisés
Charbon Cochez la mention applicable Oui
Non
Bois Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Fioul Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Gaz Cochez la mention applicable Oui
Non
Pétrôle Cochez la mention applicable ☐ Oui
□ Non
Granulés Cochez la mention applicable Oui
Non
Pellets Cochez la mention applicable Oui
Non
Pour un montant total de Dans la limite de 1 200 €
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Joindre votre devis

Demande de prêt combustible - Caf de la Somme

Prendre une photo ou joignez un fichier JPEG, PDF

Déclaration sur l'honneur

Je déclare sur l'honneur ne pas avoir déposé un dossier auprès de la commission de surendettement des particuliers Cochez la mention applicable Oui
Non
Je déclare sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration. La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 -amende, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités). La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.
Cochez la mention applicable Oui
□ Non
J'ai pris connaissance des conditions générales ci-dessous de cette démarche La valeur juridique de cette démarche en ligne est la même que celle d'une déclaration papier. La déclaration en ligne est une déclaration sur l'honneur qui vous engage Vous certifiez que les renseignements saisis sont exacts. La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L.114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du Code de la sécurité sociale - prononcé de pénalités-, articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du Code pénal) Vous vous engagez à signaler immédiatement à votre Caisse tout changement intervenant dans votre situation (familiale, professionnelle) ou dans celle de vos enfants Vous prenez connaissance que la Caf vérifie l'exactitude de cette déclaration (article L.114-19 du Code de la sécurité sociale). Vos droits concernant vos données personnelles Vos données personnelles sont traitées par votre Caf et par la branche Famille de la Sécurité sociale dans le cadre de la gestion de vos prestations, au titre des missions de service public dont est investie la Cnaf. Elles sont conservées dans ce téléservice le temps de leur prise en compte pour l'étude de votre demande. Certaines de ces informations peuvent être transmises à nos partenaires dans le cadre de nos missions (Caisses primaires d'assurance maladie, Pôle emploi, Conseil départemental, etc.). Conformément aux article 15 à 20 du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations vous concernant. Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier postal signéen vous adressant, par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité, au directeur de votre Caf.
Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Si vous êtes sous tutelle
Je soussigné(e), nom et prénom du tuteur
certifie mon "Bon pour accord" Cochez la mention applicable Oui
Non

Demande de prêt combustible - Caf de la Somme